

## ***Espace(s)* n°21 : Appel à contributions**

*Que peut l'Espace* face à une humanité plongée dans de nombreux défis existentiels et crises de société ? De quelle façon le milieu spatial peut se poser comme un lieu idéal de réflexion, d'expérimentation et de création pour repenser la vie sur Terre ? Enfin, que peut nous enseigner l'histoire de l'aventure spatiale sur nos désirs et nos effrois d'une vie différente, d'une société à réinventer ? De manière récurrente, ce sont les questions que la revue *Espace(s)*, située à l'avant-poste culturel de l'aventure spatiale, veut résolument explorer de numéro en numéro.

De fait, le propos de la revue n'est pas de promouvoir un travail d'anticipation sur une humanité confrontée à des scénarios de science-fiction, de plans B, ou d'exode cosmique, mais tout au contraire d'aller trouver inspirations, réflexions et enseignements dans l'Espace.

On entend ici par « Espace » un milieu où se croisent acteurs majeurs et méconnus, humains et non-humains, territoires et réseaux d'informations. L'aventure spatiale n'est plus le résultat d'une série d'événements s'inscrivant complaisamment dans la chronologie d'une humanité triomphante mais un terrain où faits, circulations et récits forment le tableau mouvant d'une expérience permanente. Le milieu spatial devient alors un lieu qui offre la possibilité de contribuer à élaborer, dégagé de tout testament, une politique du cosmos inédite. Cette politique pourra se penser et s'exprimer dans l'enceinte d'un parlement des choses spatiales.

Au sein de ce parlement, chaque chose du milieu spatial, par exemple la station orbitale ou les satellites, l'orbite basse dans laquelle ils évoluent, la Terre elle-même, la Lune, les astéroïdes, les robots et autres astromobiles ainsi que les dispositifs de communication qui les relient entre eux, mais aussi les habitants immatériels – des super-héros aux anges en passant par les esprits voyageurs –, ou encore les Ovnis, pourra présenter ses doléances par le truchement d'un porte-parole. Ce parlement des choses spatiales pourra également entendre les représentants des communautés utilisatrices de ce milieu, tels les astrophysiciens, les planétologues, les exobiologistes, les astronautes, les touristes, les industriels, les ufologues, les agences spatiales de même que les citoyens des pays qui n'ont pas de moyen d'accès direct à ce milieu. C'est à partir de la mise en commun de ces points de vue et de leur prise en compte que pourra se constituer une approche moderne de l'Espace.

### **Objet de l'appel à contributions**

L'appel à contributions s'adresse aux artistes, auteurs et chercheurs afin de leur proposer de s'engager pleinement dans cette aventure, aux côtés du comité de rédaction de la revue, en contribuant au travail de ce parlement des choses spatiales. Ainsi, au sein de ce parlement, chacun pourra se faire le porte-parole d'une chose de ce milieu ou le représentant d'une communauté. Chaque contribution pourra se faire sous une forme plastique, littéraire ou analytique et sera consignée dans la revue *Espace(s)*, véritable registre des différentes interventions.

Les travaux qui y sont publiés présentent, au-delà de leur variété de genre, une même exigence dans l'invention de rapports nouveaux à l'aventure spatiale, fondés sur le plan documentaire et attentifs à ne pas réemployer des formes et des poncifs par trop associées à l'Espace, considéré comme une simple source de fascination.

### **Conditions d'édition**

La longueur ou la taille des contributions doivent être compatibles avec une publication en revue, les textes n'excéderont ainsi pas 20 000 signes (espaces comprises) et les portfolios se limiteront quant à eux à huit images, dessins ou photos.

Dans tous les cas, ces contributions devront être inédites et n'avoir jamais été publiées ou exposées y compris sous forme numérique sur un site web tiers ou personnel ou sur les réseaux sociaux. Une seule contribution sera admissible.

Ces contributions seront examinées et choisies collectivement par le comité de rédaction de la revue composé d'artistes, d'écrivains et de membres de l'Observatoire de l'Espace du CNES.

### **Soumission des contributions**

Pour l'envoi, les pièces à joindre sont les suivantes :

1. Une courte biographie et, le cas échéant, une sélection d'expositions ou de publications.
2. Le texte au format word ou rtf comportant le nom de son auteur en tête de page, les photos au format jpeg, le nom du ou des fichiers devant être rédigé comme suit :  
NOM\_Prénom\_Titre

L'objet du mail d'envoi devra être rédigé selon la structure suivante :

**Revue Espace(s)21/Appel à contributions/ Nom du contributeur**

**Les contributions sont à envoyer avant le lundi 26 octobre 2020, 16 heures.**

*Par mail :* [observatoire.espace@cnes.fr](mailto:observatoire.espace@cnes.fr)

Le poids total ne doit pas excéder 5 Mo pour un envoi par e-mail.

Sinon, envoyer la contribution via un système de transfert et le signaler par un email séparé.

*Par courrier :*

Observatoire de l'Espace  
CNES  
2, Place Maurice Quentin  
75039 Paris Cedex 01

**Toute contribution recevra un accusé de réception dans les sept jours suivant la réception. Toutes les personnes ayant répondu à l'appel recevront un message à l'issue de la réunion du comité de rédaction les informant du résultat des délibérations.**

### **L'Observatoire de l'Espace du CNES**

L'Observatoire de l'Espace, le laboratoire culturel du CNES (Centre National d'Études Spatiales) conduit différents programmes pour rapprocher dans une culture commune les univers de la création et des sciences et techniques spatiales. Les champs variés que recouvrent ces actions produisent aussi bien des résultats au regard des études culturelles sur l'Espace que de la création contemporaine inspirée par l'aventure spatiale et ses enjeux sociétaux, qu'elle touche à la littérature, aux arts plastiques et numériques ou aux arts vivants.

Étant donné que l'Observatoire de l'Espace du CNES n'est pas une maison d'édition indépendante, le CNES et les personnes qui y sont rattachées et encore vivantes ne sauraient être désignées explicitement. Cette exigence peut conduire à ce que la contribution proposée soit susceptible d'être refusée ou de provoquer des demandes de corrections.